



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

En se référant à la directive de la CE 2006/42/EG, Annexe II A, relative aux machines

La filiale ou son mandataire établi dans la Communauté:

Blasi GmbH - Carl-Benz-Str. 5-15 - D-77972 Mahlberg

déclare par la présente que le quasi-produit:

Systeme de porte radiale automatique RST/IBST/ABST & CURVED Standard 180/360/CONVEX/CONCAVE

satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité selon l'annexe I des directives suivantes:

- 2006/42/CE	Directive machines (annexe I)
- 2014/30/EU	Directive compatibilité électromagnétique (CEM)

Les normes harmonisées ci-dessous ont été appliquées:

- EN 16005:2012 AC:2015	Portes à commande électrique - sécurité d'utilisation
- EN ISO 13849-1:2015	Sécurité des machines – portes
- DIN 18650-1+2:2005-12 und 2010-06	Portes automatique
- EN 60335-2-103:2015	Sécurité des app. électriques à usage domestique

Les normes, spécifications ou réglementations nationales suivantes ont été appliquées:

- AutschR:1997	Portes coulissantes automatique dans les voies d'évacuation
- Loi C048 paru au journal officiel N° 1477-1 suivant arrêté du 25 juin 1980, modifié le 07 décembre 1994 au Journal Officiel N° 283	

La documentation technique pertinente, conformément à l'annexe VII B, a été établie. Elle est transmise sous forme électronique, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales compétentes.

Mandataire pour l'établissement de la documentation technique:

Chef de produit, Blasi GmbH, Carl-Benz-Str. 5-15, D-77972 Mahlberg

Lieu et date de la délivrance:

Nom et signature:

D-77972 Mahlberg, 01.11.2018

Dr. F. Völker
Directeur général
Blasi GmbH

D. Pantzer
Chef R&D
Blasi GmbH